

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 6 novembre 2006

Extrait des délibérations

RAPPORT N° 22

Président : Monsieur Guy CASSOU
Rapporteur : Monsieur Christian LÉCHIT

OBJET : VOTE D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2006

« La décision modificative que nous allons examiner s'équilibre en dépenses et recettes à 134 600 € (investissement : + 159 000 €, fonctionnement : - 24 400 €).

Les opérations réelles se montent à 68 000 €, les opérations d'ordre (équilibrées en dépenses et recettes) à 66 600 €.

L'équilibre par section est assuré par une augmentation du virement de 66 600 €.

Les principales modifications apportées au budget primitif 2006 sont décrites ci-dessous.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Acquisition et cession de terrains (ou bâtiments) à vocation économique :

Acquisition foncière zone du Luzoué : + 90 000 €
Acquisition foncière bordant le parkway : - 90 000 €

La réforme de la nomenclature M14 modifie le traitement budgétaire de certaines opérations. Ainsi, la prévision budgétaire de la cession est inscrite au chapitre 024 (produit des cessions d'immobilisations) et la réalisation au compte 775. Une décision technique vient régulariser la situation en fin d'exercice (cf. cession TONELLI à EUROLACQ et le bâtiment la Montoise).

- Participation financière à l'implantation d'entreprises :

Annulation de la participation financière pour le projet d'implantation TBI-SYNTESIA : - 100 000 €.

- Travaux sur bâtiments à vocation économique :

Des travaux sur le bâtiment SNAC sont prévus pour un montant de 8 000 €.

- Association PLIE

Une avance de trésorerie de 30 000 € est inscrite.

VOIRIE :

- Enfouissement des réseaux :

La réforme de la M14 modifie le traitement des subventions d'équipement versées (de la section de fonctionnement à la section d'investissement). Ainsi, dans un but de clarté, les subventions d'équipements versées sont rattachées à l'opération correspondante.

Les autres mouvements concernant l'enfouissement des réseaux sont comptables et ont pour but de différencier la part éclairage public des autres réseaux.

- P.V.R. :

Travaux sur la VC 6 & 21 à LABASTIDE-CEZERACQ : + 121 000 € en dépenses et une recette de 98 000 € de la commune de LABASTIDE-CEZERACQ.

CENTRES MULTISERVICES YVES DREAU :

L'évolution des tensions budgétaires sur le FNADT n'a pas permis à l'Etat de respecter son engagement financier concernant la subvention pour l'aménagement des locaux du GRETA. Ainsi, l'aide de l'Etat, pour ce projet, est divisée par deux, soit - 207 100 €.

INFORMATIQUE :

L'inscription budgétaire faite au budget primitif 2006 pour le SIG était surévaluée. Un réajustement des crédits pour l'acquisition d'une solution de sauvegarde, d'un traceur et le remplacement de matériel est opéré, soit un mouvement de 30 000 €.

Une subvention du Conseil général pour la mise en place d'une solution internet/extranet est inscrite, soit + 14 400 €.

ENVIRONNEMENT :

Un réajustement du produit de la valorisation des déchets est inscrit, soit + 50 000 €.

EQUAL :

Une subvention du Fond Social Européen pour la 1^{ère} phase du programme EQUAL est inscrite, soit + 13 200 €.

SUBVENTION :

Une subvention exceptionnelle pour le centre social Lo Solan de 2 000 € est inscrite.

EMPRUNT :

Pour équilibrer cette décision modificative un emprunt de 96 900 € est inscrit.

Votre commission « Finances, personnel et administration générale » et votre Bureau vous invitent :

- **à voter** par chapitre les modifications du budget 2006 telles qu'elles figurent dans le tableau annexé. »

Après en avoir délibéré, le Conseil de la communauté de communes **ADOpte** le présent rapport à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président de la communauté de communes,

David HABIB

ANNEE 2006 - DECISION MODIFICATIVE N°2

INVESTISSEMENT	Imputation	Propositions du Président		Vote du Conseil	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
024 - Produits des cessions d'immobilisations					
Cession terrain TONELLI - Eurolacq	024 90		85 500		85 500
Cession bâtiment La Montoise	024 93		2 100		2 100
Chapitre 13 - Subventions d'investissement					
Subvention FNADT pour l'aménagement des locaux du GRETA	1321 96 0210		-207 100		-207 100
Subvention dite portail territorial	1323 023		14 400		14 400
Commune de LABASTIDE-MONREJEAU : voie communale d'Urdous (PVNR)	1324 822 0515		-6 000		-6 000
Commune de LABASTIDE-CEZERACQ : Travaux liés à la PVR sur VC 6 et 21	1324 822 0629		98 000		98 000
Subvention annuité Syndicat Départemental Electrification des PA	1386 814		6 400		6 400
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés					
Emprunt nouveau	1641 01		96 900		96 900
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)					
SIG : estimation au dessus de la consultation	205 020	-30 000		-30 000	
Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées					
Enfouissement réseaux (report de 2005)	20414 812	-66 603		-66 603	
Enfouissement réseaux à NOGUERES	20414 821 0405	11 301		11 301	
Enfouissement réseaux Bld de la République à ARTIX (2ème tranche)	20414 821 0510	52 000		52 000	
Enfouissement réseaux RD 233 à CASTEIDE-CAMI	2042 821 0511	6 000		6 000	
Chap 21 - Immobilisations corporelles					
Acquisition terrains zone du Luzoué	2111 90 0604	90 000		90 000	
Acquisition terrains bordant le Parkway	2111 90 0606	-90 000		-90 000	
Travaux rue Lacoste à PARDIES	217538 811 0507	-107 640		-107 640	
Solution de sauvegarde, traceur et remplacement de matériel	2183 020	30 000		30 000	
Chap 23 - Immobilisations en cours					
Travaux bâtiment SNAC	2313 90 0631	8 000		8 000	
Travaux rue Lacoste à PARDIES	2315 811 0507	107 640		107 640	
Enfouissement réseau téléphonique & éclairage public à OS-MARSILLON	2317 814 0508	50 400		50 400	
Enfouissement réseaux RD 233 à CASTEIDE-CAMI	2317 814 0511	30 020		30 020	

ANNEE 2006 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Enfouissement réseaux à NOGUERES	2317 821 0405	3 302		3 302	
Enfouissement réseau téléphonique & éclairage public à OS-MARSILLON	2317 821 0508	-50 400		-50 400	
Enfouissement de réseaux RD233 à CASTEIDE-CAMI	2317 821 0511	-36 020	2 200	-36 020	2 200
Commune de LABASTIDE-CEZERACQ : Travaux liés à la PVR sur VC 6 et 21	2317 822 0629	121 000		121 000	
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières					
Avance de trésorerie au PLIE	274 90	30 000		30 000	
Chap 021 - Virement de la section de fonctionnement *			66 600		66 600
TOTAL INVESTISSEMENT		159 000	159 000	159 000	159 000

FONCTIONNEMENT	Imputation	Propositions du Président		Vote du Conseil	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 012 - Charges à caractère général					
Animation du sentier d'interprétation	611 833	7 000		7 000	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante					
Création d'une auto-école associative Lo Solan	65738 524	2 000		2 000	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles					
Annulation participation financière pour le projet d'implantation TBI-SYNTHESIA	6748 90	-100 000		-100 000	
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses					
Valorisation des déchets	7088 812		50 000		50 000
Chapitre 74 - Dotations et participations					
Subvention Equal FSE	7477 90		13 200		13 200
Chapitre 77 - Produits exceptionnels					
Cession terrain TONELLI - Eurolacq	775 90		-85 500		-85 500
Cession bâtiment La Montoise	775 93		-2 100		-2 100
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement *		66 600		66 600	
TOTAL FONCTIONNEMENT		-24 400	-24 400	-24 400	-24 400
TOTAL GENERAL		134 600	134 600	134 600	134 600

* opérations d'ordre